

Financement exceptionnel de manifestation au Musée des Maisons Comtoises de Nancray

Rapporteur : M. le Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 05/07/02	favorable	séance du 12/07/02	favorable

En 2001 la gestion du Musée de Nancray faisait apparaître un déficit de l'ordre de 122 000 € et a nécessité une participation exceptionnelle de 35 318 € de la CAGB qui sera remboursée dans le courant de l'année 2003.

Au budget primitif 2002 la communauté d'agglomération a voté un montant de 91 469 € pour sa participation au syndicat.

Le Syndicat Mixte a prévu de réduire la participation de la C.A.G.B. .

Cette situation améliorée oblige cependant le syndicat à créer de nouvelles manifestations pour conforter son assise financière et valoriser son patrimoine avec notamment :

- Le 23 juin la fête du folklore comtois dont l'invité d'honneur est la province du gruyère (Suisse)

Le coût de cette manifestation est exprimé dans le tableau ci-dessous ; la C.A.G.B. étant sollicitée à hauteur de 6 028 €. Les autres collectivités membres du syndicat n'ont pas été sollicitées

23 juin La Gruyère	
Cachet des groupes folkloriques	6 288 €
Location de matériel	500 €
Location de tente	1 200 €
Communication	3 500 €
Réception	300 €
Frais divers	300 €
	12 088 €

Deux autres manifestations auront lieu et feront l'objet d'un examen ultérieur par la commission n°9 « Equipements culturels et sportifs » :

- Le 11 août les rencontres Bios réunissant 200 producteurs
- Le 13 octobre des démonstrations de savoir faire des anciens

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition de financement exceptionnel pour un montant de 6028 € de la manifestation du 23 juin 2002 à réaliser par le Musée des Maisons Comtoises de Nancray
- autorise le Président à signer tout document utile à la réalisation du financement.

Pour extrait conforme,

Le Président